

Règlements Officiels 2010



Version française

v.z.w. Belgische Flyball Belge a.s.b.l.
Leonarduslaan 23
B-2960 BRECHT

1.	<u>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SA FONCTION</u>	5
1.1	LE BUT	5
1.2	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
1.3	L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	5
1.4	LE SECRÉTARIAT DU B.F.B	6
2.	<u>LES MEMBRES</u>	6
3.	<u>MAINTIEN DE L' ORDRE</u>	7
4.	<u>LES CONDITIONS DE COMPÉTITION</u>	7
4.1	LES CONDITIONS	7
4.2	LES SCHEMAS DE COMPETITION	8
4.3	L'ORGANISATION	8
4.4	L'ASSISTANCE	8
4.5	LA LISTE DU CLASSEMENT	8
4.6	LE TEMPS LIMITE D'UNE EQUIPE ET LE TEMPS DE REFERENCE DE LA DIVISION	9
5.	<u>LE REGLEMENT DE COMPETITION</u>	10
5.1	LES COMPETITIONS	10
5.2	LES TEAMS ET LES DIFFERENTS TYPES DE COMPETITIONS	10
5.3	LES PROTESTATIONS	10
5.4	LES REGLES DE BONNE CONDUITE	11
5.5	LES MEMBRES DU JURY	11
5.6	LES DIRECTIVES POUR LES MEMBRES DU JURY	12
5.7	LES EQUIPES ET FORMULAIRES DE COMPETITION	14
5.8	LE FLYBOX	14
5.9	LES BALLE	15
5.10	LE SOUS-SOL	15
5.11	LA PAROI ARRIERE	15
5.12	LES OBSTACLES	15
5.13	L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FLYBALL	16
5.14	LA PRESENCE DE L'EQUIPE AVANT LA COURSE	16
5.15	L'ECHAUFFEMENT ET L'ENTRAINEMENT	17
5.16	LE REGLEMENT DE COMPETITION	17
5.17	LES CHIENS AGRESSIFS	19
5.18	L'ETAT DE SANTE DU CHIEN	19
5.19	LES RECORDS	19
6.	<u>ANNEXE</u>	20
6.1	LA DISPENSE DE MESURAGE	20
6.2	LE FORFAIT D'UNE EQUIPE	20
6.3	L'ENREGISTREMENT DES EQUIPES	20
6.4	L'ENREGISTREMENT DES CHIENS	21
6.5	LES TITRES DE FLYBALL	22

7.	<u>LA SUPER CUP</u>	24
7.1	LES CONDITIONS	24
7.2	LA LISTE DU CLASSEMENT	24
7.3	LES POINTS	24
7.4	LES TROPHEES	25
8.	<u>LE CHAMPIONNAT DE LA BELGIQUE</u>	26
8.1	LE BUT DU CHAMPIONNAT	26
8.2	LE LIEU ET LA DATE	26
8.3	LES CONDITIONS	26
8.4	LE CONCEPT DE LA COMPÉTITION	26
8.5	LES TROPHÉES	26
9.	<u>L'OS D'OR</u>	27
9.1	LES CONDITIONS	27
9.2	LES POINTS	27
9.3	LES TROPHEES	27

En cas où ce règlement serait contesté suite à une mauvaise interprétation, que la version néerlandaise sera valable.

Modifications 2010

4.6 Le temps limite d'une équipe et le temps de référence de la division

Par. 3 :

Si le temps d'un tour couru par une équipe est inférieur à leur propre temps de limite ou le temps de limite de division, elle perd la manche et on n'accorde pas de titres. On note sur les formulaires de compétition BREAK OUT (BO), UIT, NO TIME (NT) au lieu d'un temps, et cela quel que soit la prestation de l'autre équipe.

5.19 Les records

a) Un nouveau record sera homologué:

- Si toutes les règles du règlement de flyball ont été respectées.
- Si le temps du nouveau record a été enregistré par un chronomètre électronique agréé.
- Si le record a été couru pendant une compétition reconnue par le B.F.B.

b) Le record B.F.B. est le temps le plus rapide couru par une équipe enregistrée sur la liste du B.F.B.

c) Si une équipe court un nouveau record belge ou record B.F.B., l'arbitre devra vérifier si toutes les conditions ont été respectées:

- la hauteur correcte des obstacles ;
- la longueur totale de la piste de flyball, de la ligne de départ jusqu'au flybox ;
- le bon fonctionnement du flybox.

d) Au cas où les contrôles définis dans 5.19 c) ne sont pas exécutés ou ne peuvent être exécutés, le temps de record indiqué n'est pas accepté. L'arbitre devra indiquer le vainqueur de la manche.

1. Le Conseil d'administration et sa fonction

1.1 Le but

Le but de l'existence de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. (B.F.B.) est la promotion et la publicité du Flyball. Le conseil d'administration et la direction sont là pour assurer une bonne collaboration et une ambiance sportive, lesquelles se retrouvent dans le règlement et pendant les tournois et les autres activités.

1.2 Le conseil d'Administration

- a) Le conseil d'administration est constitué d'au moins trois membres élus. Au sein de ce conseil il y a les fonctions du président, secrétaire et trésorier.
- b) Le conseil d'administration est responsable de la rédaction du règlement ainsi que de la politique à suivre, d'une bonne entente et d'une ambiance sportive, de la discipline, de l'amélioration des règlements et des directives des tournois, de la réception des plaintes et protestations, de l'interprétation des règles et de toutes autres activités concernant le Flyball.
- c) Le conseil d'administration ne peut modifier le règlement des compétitions qu'après avoir eu l'accord du secrétariat du B.F.B.
- d) Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale et peuvent toujours être destitués par elle.
- e) Les membres du conseil d'administration font leur mandat gratuitement.
- f) Les administrateurs sont nommés pour une période de trois ans, mais sont rééligibles.

1.3 L'assemblée Générale

L'assemblée générale est composée de tous les membres actifs et est présidée par le président du conseil d'administration ou par le plus âgé des administrateurs présents.

L'assemblée générale est la seule compétente pour pouvoir modifier les statuts, pour nommer ou licencier les administrateurs, pour accepter les comptes et le budget, pour dissoudre volontairement l'association et pour exclure un membre.

L'assemblée générale est valablement convoquée par le conseil d'administration ou par le président chaque fois où le but de l'association l'exige.

L'assemblée générale sera organisée au cours du mois de janvier.

1.4 Le secrétariat du B.F.B

Le secrétariat du B.F.B. est composé de quinze membres au maximum.

Tous les membres doivent être au courant de la gestion et du règlement du B.F.B. et jugent et décident avec le bien-être du B.F.B. comme but final.

Le secrétariat du B.F.B. veillera à ce que le règlement et les directives d'un tournoi de Flyball soient appliqués et respectés.

Le secrétariat du B.F.B. donnera assistance et des conseils à une nouvelle équipe.

Le secrétariat du B.F.B. est responsable de la mise à jour de la liste belge du classement des équipes et la fera parvenir aux clubs organisateurs à temps.

Le secrétariat du B.F.B. assistera les clubs organisateurs en rédigeant un schéma de compétition et aidera à résoudre les autres problèmes par rapport à l'organisation d'un tournoi de Flyball ou d'une démonstration.

Le secrétariat du B.F.B. désignera des arbitres compétents.

Le secrétariat du B.F.B. organisera régulièrement des réunions pour les arbitres et les juges de ligne et formera éventuellement des nouveaux candidats.

Les membres du secrétariat du B.F.B. sont les ambassadeurs des joueurs du Flyball belge.

Un membre du secrétariat du B.F.B. peut demander des comptes à un club organisateur, à une équipe, à un arbitre qui ne respecterait pas le règlement ou la politique du Flyball. Il peut exclure une personne d'un tournoi pour non-respect du point 5.4 (les règles de bonne conduite).

Un membre du secrétariat du B.F.B. peut superviser le mesurage des chiens par l'arbitre. Il faut qu'une toise agréée soit utilisée.

Le secrétariat du B.F.B. organise chaque année une "Super Cup" et désigne deux de ses membres pour le calcul des points et pour la désignation du champion (chapitre 7).

Le secrétariat du B.F.B. est aussi responsable des trophées de la Super Cup comme stipulé dans le règlement.

2. Les membres

- a) Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres électeurs de l'assemblée générale sont les membres du secrétariat du B.F.B.
- b) Pour devenir un membre du secrétariat du B.F.B. il faut être membre de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. et ça pendant deux ans consécutifs.
- c) Si le candidat répond à ses conditions, il peut poser sa candidature par écrit au président du Belgische Flyball Belge.
- d) A proposition du conseil d'administration l'assemblée générale peut accepter cette candidature.
- e) Chaque membre peut à tout moment se radier de l'association. La démission doit être envoyée au conseil d'administration par lettre recommandée.
- f) Les membres radiants ou exclus et leurs successeurs en droit ne participent pas à la puissance de l'association et ne peuvent donc jamais exiger la restitution ni l'indemnisation des sommes versées ou des apports réalisés.
- g) L'affiliation des membres du Secrétariat du BFB et des nouveaux membres est du premier janvier jusqu'au 31 décembre et doit être renouvelée annuellement ce qui doit être fait au plus tard 15 jours avant le premier concours (reconnu ou avec la collaboration du BFB) de la nouvelle année.

3. Maintien de L' ordre

4. Les conditions de compétition

4.1 Les conditions

- a) L'organisation envoie une invitation à chaque équipe enregistrée au moins un mois d'avance. Les adresses peuvent être obtenues au Secrétariat du Flyball Belge. Sur chaque invitation la date et le lieu du tournoi, le nom et l'adresse et les numéros de téléphone de l'organisateur, le droit d'inscription seront mentionnés. L'organisateur fera savoir la date de la clôture des inscriptions et la forme de tournoi dont il s'agit: un tournoi ouvert ou un tournoi limité. La date de la clôture des inscriptions ne peut pas passer 15 jours avant le tournoi.
- b) L'organisateur se soumet au règlement du Flyball Belge (identique à NAFA, BFA, etc ...)
- c) Chaque Equipe participante sera classée dans une division qui dépend du classement du Flyball Belge. Le classement qui sera établi par le Secrétariat du Flyball Belge = temps de placement. La liste du classement est établie à la date de la clôture des inscriptions du tournoi. (voir aussi 4.5).
- d) Pour toutes les demandes irrégulières et anormales, l'accord du Secrétariat du B.F.B. est exigé.
- e) L'organisateur confirmera l'inscription de chaque équipe. Toutes les équipes qui participent à un tournoi sont mises au courant de l'heure du début du tournoi, laquelle est dépendante du nombre d'équipes participantes.
- f) Le nombre minimum d'équipes participantes à un tournoi est fixé à 4 équipes par division. Pendant un tournoi à participation limitée les inscriptions sont classées par date postale. En cas où un club aurait inscrit plusieurs équipes, l'inscription de la première équipe sera prise en considération. Si à la date de la clôture des inscriptions toutes les places ne sont pas occupées, la deuxième équipe sera acceptée selon la date postale du formulaire de l'inscription. S'il y a toujours des places libres, une troisième équipe etc., ...
- g) L'organisateur prévoit les trophées et les souvenirs avec ou sans sponsor. Si l'organisateur souhaite offrir un souvenir à chaque participant, il doit prévoir 8 souvenirs par équipe. Quand le tournoi est joué en plusieurs divisions, il faut prévoir un trophée par division.
- h) L'organisateur paie un prix forfaitaire, stipulé par le Secrétariat du BFB, par équipe participante au B.F.B. (le prix de location de l'E.J.S. compris). Tous les formulaires de compétition et un catalogue sont cédés dans les 10 jours après le concours au secrétariat.
- i) L'organisateur nomme un arbitre compétent qui répond aux normes du Secrétariat du Flyball Belge. Le Secrétariat du Flyball Belge aide l'organisateur à nommer un arbitre ou à former quelqu'un de compétent.

4.2 Les schémas de compétition

Un tournoi peut être composé d'un Round Robin, d'une simple ou d'une double élimination ou d'une combinaison des 3 à la fois.

Une course (Race) est composée de plusieurs manches (run) . Leur nombre sera communiqué aux équipes avant le début du tournoi. Par exemple:

1 race = 3 manches (run)

1 race = best out of 3 (l'équipe qui a gagné 2 manches est la gagnante de la course (Race).

1 race = best out of 5 (l'équipe qui a gagné 3 manches est la gagnante de la course (Race).

Avant le début du tournoi on communique aux équipes la façon dont on cote les équipes pendant le Round Robin: on tiendra compte des points gagnés par manche / course ou du meilleur temps.

4.3 L'organisation

L'organisateur du tournoi: Il est responsable d'un bon planning, de la gestion et du bon suivi du tournoi. L'organisateur est la personne intermédiaire responsable vis-à-vis du club de l'organisation.

L'organisateur veille aux accommodations nécessaires. Il est responsable de la forme du tournoi, il s'occupe des protestations éventuelles, etc.

L'organisateur est responsable du tableau d'affichage, il le complètera et l'affichera à un endroit visible pour que toutes les équipes participantes puissent vérifier leurs résultats. A côté du tableau d'affichage il y a une liste des chiens mesurés ainsi qu'une liste avec la hauteur des obstacles à franchir par ces chiens.

Les inscriptions: L'organisateur est responsable des inscriptions ainsi que de toutes les à ce sujet.

L'organisateur est responsable de la disposition du terrain et du matériel employé. Il prévoit du parking pour les équipes participantes et des toilettes pour les chiens. Il vérifie le public et les supporters ainsi que la propreté du terrain pendant le tournoi.

4.4 L'assistance

Le Secrétariat du Flyball Belge donne des conseils et/ou des directives à des personnes, aux groupements et aux équipes qui souhaitent organiser des tournois de Flyball. Ça veut dire: donner des conseils par rapport aux invitations et aux inscriptions, à la composition ou à la forme d'un tournoi. Le secrétariat prévoit les membres du jury et le matériel nécessaire.

4.5 La liste du classement

La liste du classement est établie par le secrétariat du B.F.B.

Le temps du classement est le temps le plus rapide couru pendant une des trois dernières compétitions auxquelles elle a participé. (compétition agréée par le B.FB.) (pour les concours de la Super Cup voir 7.2.).

Les temps courus il y a six mois ou plus ne sont plus entrés en considération pour le classement.

Seulement les temps enregistrés par un E.J.S. agréé seront pris en considération.

Une équipe qui n'est pas représentée sur la liste du classement n'a pas de temps du classement et doit donner un temps de limite .

La liste du classement est établie au moment où les inscriptions ne sont plus permises.

4.6 Le temps limite d'une équipe et le temps de référence de la division

Si le temps sur la liste du classement n'est plus représentatif pour une équipe, cette équipe peut donner un temps de limite. Lors de la répartition en divisions cette équipe sera classée selon le temps de limite et pas selon le temps de la liste du classement.

Par division il y a un temps limite (sauf division 1) de division. Pour les divisions dans lesquelles le temps de limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est égal ou inférieur à 20 secondes, on applique un temps limite de 0,50 secondes inférieur au temps de limite d'équipe / temps du classement le moins élevé. Pour les divisions dans lesquelles le temps de limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est supérieur à 20 secondes, on applique un temps de limite d'une seconde inférieur au temps de limite d'équipe / temps du classement.

Si le temps d'un tour couru par une équipe est inférieur à leur propre temps de limite ou le temps de limite de division, elle perd la manche et on n'accorde pas de titres. On note sur les formulaires de compétition BREAK OUT (BO), UIT, NO TIME (NT) au lieu d'un temps, et cela quel que soit la prestation de l'autre équipe.

Le temps limite peut être indiqué lors de l'inscription et ne peut plus être changé après la date de la clôture de inscriptions.

Le temps limite n'est pas valable en première division.

L'organisateur notera le temps limite très clairement sur le formulaire de compétition.

Une équipe qui n'a pas encore participé à une compétition ne doit pas donner de temps de limite et sera classée automatiquement dans la dernière division. Une nouvelle équipe peut donner volontairement un temps de limite en étant classée dans une division supérieure.

Une équipe enregistrée qui n'a plus participé à la compétition pendant six mois n'a pas de temps du classement et est obligée de donner un temps de limite.

En cas où l'E.J.S. ne fonctionnerait plus, toutes ces règles ci-dessus ne sont plus valables.

En cas où les deux équipes passeraient leur temps limite en courant une manche / une course, les deux auront perdu et n'obtiendront pas de titres.

Si cette règle au dessus n'est pas directement enregistrée et la manche a déjà été courue, l'équipe qui a gagné perdra la manche. Si à cause de cette règle il n'y a plus d'équipe gagnante, des manches supplémentaires seront intercalées pour qu'on puisse désigner une équipe gagnante.

5. Le règlement de compétition

5.1 Les compétitions

Seulement des compétitions pour amateurs sont autorisées. Des uniformes, de l'équipement et des trophées portant l'identification d'un sponsor ou d'une équipe sont autorisés.

5.2 Les teams et les différents types de compétitions

A un tournoi régulier ouvert des chiens de n'importe quelle race et/ou croisement de races peuvent participer.

Un tournoi irrégulier ou tournoi spécial est une compétition pour les équipes qui doivent répondre à des critères particuliers, par exemple "équipes composées de 4 races différentes" "Equipes de vétérans" etc.

Un tournoi pour "équipes composées de 4 races différentes" est un tournoi auquel 4 chiens d'une race différente participent. Les races participantes répondent aux critères de la société Saint-Hubert et/ou avec un chien croisé.

Un chien participant ne peut être inscrit que dans une seule équipe et qu'un seul tournoi, sauf quand un tournoi (dont le nombre d'équipes n'est pas limité) est composé d'un tournoi régulier ouvert et d'un tournoi irrégulier ou d'un tournoi spécial. Par conséquent le chien peut participer pour l'équipe X dans le tournoi régulier ouvert et pour l'équipe Y dans le tournoi spécial.

Quand un chien a participé à une compétition de Flyball de n'importe quelle forme (démonstration exclue). Ce chien ne peut pas courir pour une autre équipe/club pour une période de 4 mois, à compter à partir du jour de la proclamation. Le non-respect de cette règle veut dire l'élimination de l'équipe pour le prix du jour ainsi que la perte des points gagnés pour la Super Cup.

Exception:

- l'équipe d'origine a cessé d'exister;
- l'équipe d'origine donne son accord pour le transfert.

5.3 Les protestations

Toute protestation doit être adressée au Secrétariat du Flyball belge par écrit. Le Secrétariat donnera des conseils ou prendra des sanctions nécessaires. Le Secrétariat peut demander des comptes à un individu ou à un groupe.

5.4 Les règles de bonne conduite

Un des objectifs du Flyball Belge est de favoriser une bonne collaboration et une atmosphère sportive pendant les entraînements et les représentations avec les chiens. Cette collaboration et sportivité ne seront pas montrées d'une façon passive mais est une attitude pendant les entraînements et les compétitions. Les participants seront toujours courtois et gentils. Dans aucun cas, ils ne se montreront agressifs envers leur chien, envers l'arbitre, un spectateur, un délégué du Flyball Belge, un sponsor, un invité, une équipe invitée, un membre du club organisateur ou un autre participant dans ou en dehors du ring. Aussi bien le participant que le spectateur, l'entraîneur, l'arbitre, l'invité ou le délégué du Flyball Belge représentent le sport Flyball.

Les entraînements et les démonstrations auront lieu d'une façon dont le bien-être du chien et du sport flyball est mis en avance.

La maltraitance ou une correction corporelle exagérée du chien ne sont pas les meilleurs intérêts pour le chien ni pour le sport canin.

Tous les participants ont pris connaissance du règlement et de la politique et s'y tiendront.

Tout le monde, aussi bien individuellement qu'en club, qui est en bonne relation avec le Flyball Belge, peut introduire une protestation ou une plainte contre un autre club ou personne pour mauvaise conduite dans ou en dehors du terrain, étant mauvais pour les intérêts du sport flyball. Une protestation pendant une compétition doit être faite d'une manière discrète qui ne discrédite pas le sport flyball.

5.5 Les membres du Jury

Cinq membres du jury sont nécessaires.

Un juge de ligne se trouve de chaque côté à la même hauteur de la ligne de départ/d'arrivée des 2 pistes de Flyball. Les deux juges de ligne se regardent. Deux membres du jury se trouvent à la même hauteur du Flybox (boîte lance-balle) afin de pouvoir voir le préposé au Flybox sans déranger ni distraire le chien. Le cinquième membre du jury donnera le signal du départ et interviendra comme arbitre principal et meneur du jeu.

Les juges de ligne et les juges aux Flyboxes resteront sur place pendant la compétition. Ils seront considérés comme une partie du jeu en cas où la balle les heurterait ou se trouverait à côté d'eux. La responsabilité fondamentale de chaque juge de ligne et juge au Flybox est d'indiquer les erreurs qui ont lieu sur leur piste de flyball respective.

L'arbitre (= le starter et le chef du Jury) se trouve entre les 2 pistes de flyball. Pendant la course il/elle se placera de façon à pouvoir observer les conducteurs des chiens et signalera les fautes. Si nécessaire l'arbitre demandera l'avis des juges de ligne afin de désigner le gagnant ou de déclarer les équipes ex-aequo au moment où l'E.J.S. ne serait plus utilisé.

Avant de désigner un gagnant, l'arbitre consultera les juges de ligne.

Un arbitre se placera toujours d'une telle façon afin de ne pas déranger les chiens qui courent. En cas de départ manuel au moment où l'E.J.S. n'est pas utilisé, l'arbitre donnera le signal de départ après un compte à rebours avec un intervalle d'une seconde et maintiendra cette cadence pendant tout le tournoi.

Les membres du jury donnent un signal quand un chien doit recourir. C'est aux conducteurs des chiens d'observer ce signal et de faire recourir leur chien. Si nécessaire l'arbitre terminera la course à l'aide d'un sifflet.

Conditions à remplir pour être un membre du Jury:

On s'est souvent retrouvé dans le milieu du Flyball;

On a au minimum 18 ans;

On a fini une formation de BFB glorieusement;

v.z.w. Belgische Flyball Belge a.s.b.l.

Règlements 2010

Juge de Box: examen écrit;
Juge de Ligne: examen écrit et un stage pratique avec une période d'essai jusqu'à désignation;
Juge Principal: examen écrit et un stage pratique avec une période d'essai jusqu'à désignation.

Quand l'organisateur utilise un E.J.S. agréé, étalonné au centième d'une seconde, il y aura un ex-aequo si les temps sont égaux jusqu'à 2 décimales après la virgule.

5.6 Les directives pour les membres du jury

Les membres du Jury doivent être gentils et courtois et montrer leur sympathie, mais ils doivent surtout rester impartiaux et fermes. Les membres du Jury ont obtenu une connaissance approfondie du règlement des règles et des exigences et une riche expérience personnelle.

Les membres du jury sont responsables à l'égard des concurrents, du club organisateur, mais aussi à l'égard des spectateurs et des sponsors. Un juge se représente en tant qu'arbitre et aussi en tant que diplomate. Les membres du Jury font en sorte que chaque participant reçoive les mêmes opportunités et que personne ne soit favorisé.

Les membres du Jury ne peuvent discuter avec un concurrent mécontent.

En arrivant sur le terrain de compétition les membres du Jury se présenteront d'abord auprès de l'organisation. Le club organisateur prévoit le temps nécessaire avant le début du concours pour que le terrain (ring), les obstacles, le sol et la paroi du fond puissent être contrôlés. Il prévoit également du temps pour éventuellement mesurer les chiens et contrôler les Flyboxes.

Le règlement ne reprend que les principes de base. Ce n'est pas un manuel dans lequel chaque situation possible et imaginable est expliquée. Chaque décision est basée sur l'expérience, l'honnêteté et le bon sens des membres du jury. Mais la sécurité et la santé des chiens et de leurs conducteurs doivent toujours rester au premier plan des préoccupations.

Avant le début du tournoi l'arbitre contrôle le terrain (ring). Il doit répondre aux exigences nécessaires du règlement:

- La ligne de départ/arrivée doit être bien visible
- Le lieu des obstacles et leur hauteur, la paroi du fond, les mesures du terrain, le lieu des flyboxes sont mesurés pour être sûr qu'ils sont conformes au règlement (une différence de 0,5 cm sur la hauteur des obstacles est minime et acceptable)
- Les flyboxes sont contrôlés par le jury (arbitre et assistants) et seront refusés s'ils ne correspondent pas aux exigences.

Le secrétariat du Flyball Belge établit un tour de rôle entre les arbitres habilités au mesurage des chiens. Le mesurage est effectué par un seul et même arbitre actif le jour de la compétition. Il sera assisté par un deuxième arbitre actif. Ils contrôleront le mesurage ainsi que la procédure ensemble. Si un deuxième arbitre actif n'est pas disponible celui-là sera remplacé par un arbitre inactif, Si un arbitre inactif n'est pas disponible l'arbitre sera assisté par un membre du secrétariat du B.F.B. L'arbitre mesurera tous les chiens entrant en considération d'une hauteur au garrot inférieure à 50cm. En cas où le temps manque à l'arbitre, Il peut renoncer à la séance de mesurage.

Un chien peut obtenir une dispense de mesurage; voir annexe 6.1.

Pendant le mesurage un chien sera présenté par un conducteur. Un chien qui ne peut pas être mesuré suit à son agressivité ou à sa peur excessive doit courir à la hauteur maximum.

La hauteur des obstacles est réglable par tranche de 2,5 cm, avec une hauteur minimum de 17,50 cm. et une hauteur maximum de 35 cm.

La hauteur du garrot du chien le plus petit de l'équipe détermine la hauteur des obstacles (chien participant et non des chiens de réserve), hauteur diminuée de 12,5 cm arrondie au multiple de 2,50 cm inférieur.

Hauteurs possibles: 17,5 - 20 - 22,5 - 25 - 27,5 - 30 - 32,5 – 35cm.

Par exemple: le plus petit chien de l'équipe a une hauteur au garrot de 37 cm, la hauteur des obstacles pour cette équipe sera de $37\text{cm} - 12,5\text{ cm} = 24,5\text{ cm}$ arrondi à 22,5 cm.

Si l'arbitre n'a pas encore de certitude après trois mesurages, la hauteur la plus basse sera prise et celle-là dans l'avantage du chien. Si l'arbitre remarque pendant la compétition qu'une équipe ne participe pas à leur hauteur des obstacles minimum permise, cette équipe perdra toutes les courses gagnées à cette hauteur (ça pour le Round robin) ou l'équipe sera exclue (dans le cas d'une course par élimination). L'arbitre peut toujours refaire un mesurage, mais il n'y est pas obligé. Si l'arbitre a commis une erreur dans le mesurage, l'équipe ne sera pas sanctionnée, mais l'équipe concernée devra courir les courses restantes du tournoi à la hauteur correcte.

Chaque protestation par rapport à la hauteur des obstacles devra être verbalisée dans les 30 minutes après la course litigieuse.

L'arbitre arrêtera la course en cas de dérangement, de souillure du terrain par un chien ou en cas d'agression inconvenante d'un chien ou d'un participant et déclarera l'autre équipe la gagnante de la course.

Les mesurages ont lieu en public.

Les hauteurs doivent être notées et signées par l'arbitre principal qui prend les mesures. Une copie de ce formulaire est mise à la disposition des participants pour qu'ils puissent vérifier.

Le lieu où les mesurages auront lieu est stipulé par l'arbitre principal.

Les chiens sont mesurés à partir du sol jusqu'à la hauteur au garrot. Le chien sera mesuré dans une position naturelle.

Les juges de ligne:

- 1) ne peuvent pas donner de conseil ni d'assistance à une équipe pendant l'échauffement.
- 2) Par course ils indiquent les chiens qui participeront sur les formulaires prévus. Les temps courus et la course gagnée / perdue sont aussi notés sur ces feuilles d'affichage (timesheets) du B.F.B.
- 3) Ils arrêtent la course en cas d'un premier départ fautif. Par conséquence les juges recommencent la course
- 4) Ils indiquent les fautes par un signal (= pour faire recourir les chiens):
 - un croisement trop rapide. Celui-là est indiqué par le juge de ligne, assisté par l'E.J.S. et / ou le juge principal. S'il n'y a pas d'E.J.S., le juge de ligne signalera une faute.
 - des obstacles ratés.
 - un chien qui ne porte pas la balle sur chaque obstacle en ordre obligatoire.
 - un chien qui franchit la ligne d'arrivée sans balle.
 - le conducteur d'un chien (ou un objet à lui) qui franchit la ligne de départ / d'arrivée pendant la course.
(sauf s'il va redresser un obstacle tombé ou s'il va ramasser des balles perdues).
Remarque : il est interdit aux conducteurs de venir entre les détecteurs ou de passer la ligne de départ / d'arrivée. Si ça arrive quand même, ce chien doit recourir.
 - toute autre faute indiquée dans le règlement pour laquelle le chien doit recourir.
- 5) Ils désignent le gagnant d'une manche.

Si les juges de ligne ne sont pas unanimes pour désigner le gagnant, l'arbitre décidera après consultation. En cas d'un ex-aequo ou d'une course indécise, la course ne doit pas être refaite lors d'un Round Robin, mais bien lors d'une élimination simple ou double.

Les juges de flyboxes observent le préposé au Flybox et aussi le public pour signaler des fautes éventuelles. Ils signalent un défaut éventuel au flybox, les fautes commises par les chiens, les obstacles ratés et les souillures du terrain.

5.7 Les équipes et formulaires de compétition

Chaque équipe est composée de quatre chiens et de leurs conducteurs au minimum, avec un maximum de six chiens et leurs conducteurs, plus un préposé au flybox et éventuellement deux aides pour ramasser les balles perdues, pour redresser les obstacles renversés ou pour assister l'équipe à condition qu'ils ne dérangent pas les membres du jury, ni l'autre équipe. Dans aucun cas ils n'aident les chiens ni contreviennent au règlement.

Quatre chiens par équipe participent à chaque manche d'une course. Deux chiens de réserve au maximum se tiennent prêts en dehors du terrain. L'équipe peut faire appel aux chiens de réserve si elle veut ça ou si un chien blessé doit être remplacé. Les changements se font uniquement à la fin d'une manche. Chaque chien d'une équipe, les réserves incluses, doit être signalé avant le début du tournoi. La composition d'une équipe (six chiens) reste inchangée pendant le tournoi.

Sur les formulaires d'inscription et sur les formulaires de concours sur lesquels on note le temps sont repris:

- le nom de l'équipe, (et l'adresse de l'équipe avec le n° de téléphone)
- le nom du coach
- le nom de chaque chien
- la race de chaque chien
- le numéro de B.F.B. ou la date de naissance si le chien n'a pas de numéro de B.F.B.
- le nom du conducteur du chien
- la hauteur des obstacles pour chaque chien
- le nom du préposé au Flybox

Le transfert d'un chien d'une équipe vers l'autre pendant le concours n'est pas autorisé; cette règle vaut aussi pour plusieurs équipes d'un même club.

Une équipe peut se faire enregistrer au secrétariat du BFB comme équipe de vétérans selon les définitions de l'article 6,3. Le nom de l'équipe doit indiquer bien clairement qu'il s'agit d'une équipe de chiens qui sont plus âgés.

Une équipe de vétérans peut s'inscrire pour une compétition mais ne peut pas participer au championnat belge ni battre des records officiels.

Une équipe de vétérans ne peut que contenir des chiens enregistrés au BFB et appartenant aux membres du BFB.

La somme des âges de la combinaison des plus jeunes chiens doit s'élever à 32 ans au minimum (années complètes)

Une équipe de vétérans peut descendre de 10 cm la hauteur du saut du plus petit chien, avec la hauteur minimum comme limite inférieure. Ex. La hauteur du plus petit chien est de 32,5 cm, avec ce chien dans l'équipe des vétérans la hauteur peut être de 22,5 cm.

5.8 Le Flybox

Chaque équipe utilise son propre Flybox.

Tous les appareils sont équipés d'un mécanisme avec une pédale mécanique (pas électrique).

Les appareils peuvent être peints comme une équipe désire.

Quand l'appareil mis en action, la balle doit pouvoir suivre un trajet libre de 60 cm minimum mesurée de l'endroit où elle est lancée en direction de la ligne de départ / d'arrivée.

La mesure maximale de l'appareil est de 61 cm de large, de 46 cm de hauteur et de 76 cm de profondeur. Cette mesure comprend le mécanisme de lancement mais pas une plate-forme éventuelle dont le propriétaire a besoin pour tenir l'appareil à sa place.

Lors de la construction de l'appareil, il faut toujours tenir compte du confort maximal et de la sécurité du chien. Il faut éviter les arêtes et utiliser un revêtement fonctionnel (caoutchouc, mousse) et des protections appropriées.

5.9 Les balles

Chaque équipe prévoit sa propre provision de balles. Elles sont des balles de tennis ordinaires (n'importe quelle couleur). Elles ne sont pas percées. Dépendant de la hauteur et du confort du chien des balles racket et des autres balles sont autorisées. Des balles acceptées doivent fonctionner comme des balles de tennis, c'est à dire rebondir et rouler.

5.10 Le sous-sol

Le club organisateur ou personne organisatrice prévoit un sous-sol non glissant pour les pistes de Flyball ainsi que pour l'emplacement des flyboxes et à la ligne de départ.

5.11 La paroi arrière

- a) Le club ou la personne organisateur prévoit une paroi arrière (de 60 cm minimum) non transparente qui sera installée derrière le flybox pour éviter que les balles ratées ne roulent pas trop loin.
- b) Elle est installée d'une façon dont la vue des juges de box et des spectateurs n'est pas dérangée. Une paroi pareille est placée entre les 2 appareils pour réduire les dérangements. Elle est installée sur la ligne avec la position de l'appareil (4.75 m mesuré à partir du dernier obstacle).
- c) Derrière la paroi un espace est prévu pour des seaux contenant des balles, des marteaux, des balais, etc., ...

5.12 Les obstacles

Le club organisateur prévoit deux jeux de quatre obstacles de flyball identiques, Les autres équipes peuvent éventuellement aider en lui prêtant leur équipement.

Les obstacles sont blancs, une couleur et / ou un logo sont autorisés sur les côtés extérieurs des montants. Les cloisons sont blanches et sont tout à fait compatibles. Un logo ou des caractères peuvent être mis à condition qu'un bord blanc de 5 cm autour reste visible. Les obstacles ont une largeur intérieure de 60 cm et la hauteur des montants ne mesurent pas plus que 90 cm et pas moins que 60 cm.

La hauteur des obstacles doit être réglable par tranche de 2,5 cm. La hauteur minimum est de 17,50 cm et la hauteur maximum de 40 cm.

Les cloisons sont composées d'une matière flexible (par exemple: de la mousse en plastique) et sont pas plus que 12 mm au maximum d'épaisseur.

5.13 L'aménagement d'un terrain de flyball

Il y a une distance entre la ligne de départ / d'arrivée et le premier obstacle de 1,83 m (6 feet); de 3,05 m (10 feet) entre chaque obstacle (4 obstacles au total) et de 4,57 m (15 feet) du dernier obstacle jusqu'au devant du flybox.

La distance entre les deux pistes de flyball est au minimum de 4 m et au maximum de 6 m (= 20 feet).

Les mesures minimales d'un terrain de flyball avec deux pistes sont de 35 m de longueur sur 10 m de largeur. En cas où un tournoi serait organisé sur un sous-sol d'ur ou sur une moquette (tournoi indoor) qui pourrait causer des brûlures aux pattes des chiens, chaque piste doit être prévenue d'un sous-sol adapté (par exemple des tapis en caoutchouc) sur toute la longueur de la piste. En outre il faut aussi qu'un revêtement caoutchouc supplémentaire de 1,5 m soit prévu à partir du dernier obstacle jusqu'à la paroi et ça aux deux côtés et à partir du premier obstacle jusqu'au fond du terrain (= zone de ralentissement).

La longueur d'une piste de flyball est aussi composée d'une zone de ralentissement de 15 m mesurée à partir de la ligne de départ / d'arrivée. La distance entre le devant du flybox et la paroi au fond n'est jamais inférieure à 2,15 m (7 feet).

5.14 La présence de l'équipe avant la course

- a) Si au départ un ou plusieurs membres d'une équipe se présentent avec un retard de plus que 5 minutes (selon le planning) alors que l'autre équipe est prête, l'arbitre peut faire gagner l'équipe présente. L'arbitre est libre d'appliquer cette règle oui ou non, car elle a uniquement été rédigée afin d'éviter des retards inutiles.
- b) Le juge principal peut imposer aux équipes au début du concours un temps limité entre les manches consécutives. Le temps limite est normalement deux minutes, mais il peut être adapté après consultation avec l'organisation. Après une manche et à la demande du juge, on commence l'enregistrement du temps limité. Après l'expiration du délai on commence la prochaine course. Le temps limité peut être allongé si un conducteur (qui est juge en même temps) est en action comme juge ou comme conducteur sur l'autre piste, ou si on doit attendre un juge. Dans ce cas-là, les membres de son équipe veillent à ce que son chien soit déjà présent, préparé et prêt sur la piste attendante. Ces membres de ce conducteur occupé veillent aussi à ce que son chien soit recueilli et transporté sur le ring où le conducteur est en action, pour que le conducteur occupé puisse changer directement de ring.
- c) L'équipe qui gagne par forfait doit aussi participer aux manches nécessaires pour se qualifier ou pour obtenir les points nécessaires dans un Round Robin. Si nécessaire, cette équipe courra sans l'équipe concurrente.
- d) Les équipes qui ne se présentent pas au début d'un tournoi peuvent être excusés auprès de l'organisation du concours et peuvent être appelées à l'ordre. (voir annexe 6.2)
- e) Si une équipe donne forfait parce que leurs teams A et B courent dans le même course, le team le plus rapide / le mieux classé courra et le team le plus lent donnera forfait.
- f) Si une équipe se déclare 'hors de compétition', elle ne peut plus revenir à sa décision et à la compétition régulière de ce tournoi. A partir de ce moment-là les chiens de cette équipe ne peuvent plus obtenir des titres B.F.B. et cette équipe ne peut plus obtenir de place dans le classement. Par contre elle peut continuer à courir dans ce tournoi tant qu'elle ne dérange pas les autres équipes.

5.15 L'échauffement et l'entraînement

- a) Pendant le tournoi, il n'est plus possible de s'entraîner sur le terrain (ring), sauf pendant l'échauffement prévu avant chaque course (race). On peut s'entraîner individuellement sur un flybox ou un obstacle en dehors du terrain (ring) tant que cela ne dérange pas les autres équipes.
- b) S'entraîner sur le terrain (ring) pendant le tournoi veut dire un forfait pour cette course (manche).
- c) Si une équipe est trop tard à cause d'un conflit de ring, l'échauffement commencera au moment où les deux équipes sont présentes! L'équipe qui était déjà présente attendra, mais peut déjà régler la hauteur des obstacles et installer le flybox (le temps limité commence dès présence des deux équipes sur le ring → seulement s'il y a une situation d'un conflit).
- d) Que les chiens qui sont mentionnés sur les formulaires du concours ne peuvent participer à l'échauffement.

5.16 Le règlement de compétition

a) LE DEPART

Le chien peut démarrer en position arrêtée ou courante.

Lors d'un départ manuel (coup de sifflet de l'arbitre) :

FAUX DEPART: Quand n'importe quelle partie du chien, du museau, de la patte, en l'air ou au sol; ou le pied d'un conducteur passe la ligne de départ / d'arrivée AVANT le signal de départ. La faute est signalée par l'arbitre ou par le juge de ligne.

Lors d'un départ électronique: FAUX DEPART: Quand n'importe quelle partie du chien (museau, patte) en l'air ou au sol, ou une partie du corps d'un conducteur coupe le rayon. La faute est signalée par le juge de ligne ou l'arbitre. Après un premier faux départ, on recommence la manche. Si un deuxième faux départ est causé par la même équipe (pendant la même manche) alors le premier chien doit recourir. Si un deuxième faux départ est causé par l'autre cette manche sera recourue.

b) LA MANCHE

Chaque chien doit prendre les 4 obstacles dans un ordre consécutif, actionner le mécanisme de l'appareil et revenir en reprenant les 4 obstacles et passer la ligne d'arrivée avec la balle dans sa gueule. Seulement quand le premier chien passe la ligne de départ / d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps (en l'air ou au sol) le deuxième chien peut franchir la ligne de départ / d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps: (en pratique les deux chiens passent la ligne de départ / d'arrivée nez à nez) et ça continue pour les 4 chiens et ceux qui doivent recourir. Le chien qui passe la ligne trop tôt sera signalé par le juge de ligne et devra recourir après le quatrième chien de l'équipe.

FAUTES:

- un chien passe la ligne de départ / d'arrivée avant que le chien précédent n'ait pas encore passé la ligne de départ / d'arrivée. Ces fautes sont indiquées par le E.J.S. et le juge de ligne / le juge principal. S'il n'y a pas d'E.J.S. le juge de ligne indiquera la faute.
- des obstacles ratés.
- ne pas porter la balle au-dessus de chaque obstacle dans l'ordre prévu.
- un chien qui prend la balle sans d'abord avoir actionné l'appareil.
- traverser la ligne de départ / d'arrivée sans balle.
- un conducteur de chien ou un objet à lui qui franchit la ligne de départ / d'arrivée (sauf pour redresser un obstacle renversé ou pour ramasser une balle perdue)

⇒ Remarque: Il est interdit aux membres d'une équipe de passer entre les capteurs de l'E.J.S. Si ça arrive quand même, le chien devra recourir cette manche.

c) OBSTACLES RENVERSEES

Un obstacle renversé par un chien pendant son parcours n'est pas considéré comme une faute à

condition que le chien prenne l'obstacle comme il était toujours debout. Un assistant de l'équipe ou un conducteur peut redresser l'obstacle sans aider le chien ni le déranger.

d) DYSFONCTIONNEMENT DU FLYBOX

Le préposé au flybox signalera le mauvais fonctionnement du flybox au juge au flybox en se plaçant devant le flybox. La manche sera arrêtée. L'arbitre vérifiera l'appareil et si, à son avis, il ne fonctionnait pas correctement, la manche sera refaite. Si le juge ne trouve aucun signe de mauvais fonctionnement, la manche sera perdue. S'il n'y a pas d'autre appareil disponible ou si l'appareil ne peut pas être réparé directement, cette manche et les suivantes seront considérées comme perdues. Si l'appareil ou l'appareil de réserve tombe en panne pour une deuxième fois pendant la même course cette manche et celles encore à faire sont considérées comme perdues.

e) INTERVENTION

Si la balle retombe dans l'appareil en attrapant la balle par le chien, le préposé au flybox peut actionner de nouveau le mécanisme sans que le chien ne doive recourir. C'est le seul cas où il peut donner des directives au chien d'actionner l'appareil de nouveau.

f) SOUILLURES

Quand un chien fait ses besoins sur le terrain la manche est perdue pour son équipe.

g) BALLE HORS DU TERRAIN DE FLYBALL

Le club organisateur délimitera le terrain de flyball. Si une balle sort du terrain et que le chien va la chercher sans l'intervention d'un tiers, le chien ne devra pas recourir. Si le chien qui est aidé par un spectateur, un conducteur, le préposé au flybox ou toute autre personne pour récupérer la balle, il devra recourir.

h) L'ATTITUDE DU PREPOSE AU FLYBOX

Le préposé au flybox est debout derrière son appareil et ne peut qu'encourager le chien verbalement pour autant que cela ne dérange pas l'autre équipe. Il peut cependant ramasser une balle perdue ou quitter sa place pendant l'échauffement ou entre deux manches pour aller chercher une nouvelle provision de balles. Il reste sur place dans cette position jusqu'à ce que l'arbitre ait donné le résultat de la manche. Si les membres du jury estiment que le préposé au flybox n'a pas respecté ces règles, il y a une possibilité que l'équipe perde la manche. Si les membres du Jury estiment que le préposé au flybox a aidé un chien (sauf dans des cas autorisés) le chien devra recourir.

L'appareil doit être chargé et le préposé au flybox doit rester debout quand un chien arrive au flybox.

i) L'ARRIVEE

L'équipe dont les quatre chiens ont terminé leur parcours avec succès comme première gagnera la manche. La manche se termine quand le dernier chien de l'équipe franchit la ligne de départ / d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps (en l'air ou au sol). Une compétition peut être gagnée grâce au non-respect des règles de l'autre équipe comme indiqué dans le règlement.

j) PERTURBATIONS

Quand un chien ou un membre d'une équipe dérange l'autre équipe pendant la course, l'équipe dérangeante perdra la manche (y compris les perturbations qui peuvent se produire sur un terrain de flyball et à l'endroit où attendent les chiens de réserve).

On parle d'une perturbation quand un chien de l'équipe A gêne le chien de l'équipe B pendant l'accomplissement de son parcours. Si un chien va récupérer une balle perdue sur la piste de l'autre équipe, ce n'est pas obligatoirement considéré comme une perturbation.

Si un facteur extérieur en dehors du terrain influence le résultat de cette manche et cette perturbation n'a rien à voir avec la manche actuelle, la manche sera refaite.

Si les membres d'une équipe ne dérangent pas l'autre équipe en faisant rebondir des balles ou en installant le flybox à la fin de la piste. Il est interdit de lancer (par exemple des balles, des jouets, un frisbee). Les membres de l'équipe veillent à ce que toutes les balles soient ramassées. Pour une première infraction, les membres du jury donnent un avertissement pour une deuxième infraction, l'équipe en cause perdra la manche.

Remarque: siffler sur les chiens ou l'utilisation d'appât peuvent être considérés comme perturbation.

k) **OBSTACLES CASSES**

Si l'arbitre estime qu'il n'y a pas de danger pour des blessures pour les chiens, la manche se poursuit. Dans le cas contraire, on recommencera la manche.

l) **SECURITE**

Si selon l'avis de l'arbitre une situation dangereuse se produit pendant une manche, il l'arrêtera et elle sera recourue.

5.17 Les chiens agressifs

- a) Quand un chien a une conduite agressive à l'égard d'un conducteur ou d'un autre chien, à n'importe quel moment du concours, l'arbitre peut décider d'exclure ce chien et de le faire remplacer par un chien de réserve.
- b) Le degré d'agressivité qui provoque l'exclusion d'un chien est décidé par l'arbitre.
- c) Pour chaque chien qui est exclu pour conduite agressive il faut remplir un formulaire signé par toutes les parties. Ce document est destiné au Secrétariat du Flyball belge.
- d) Le Secrétariat du B.F.B. est compétent de juger si un chien n'a plus l'autorisation de participer au tournoi de flyball et signalera ça au manager de l'équipe.
- e) Cette mesure peut être annulée au moment où le manager de l'équipe peut garantir que cette conduite agressive ne se répètera plus / ne se produira plus.

5.18 L'état de santé du chien

- a) Un chien blessé ou se rétablissant d'une opération peut être refusé de participer au concours par l'arbitre. Le juge a le droit d'inspecter chaque chien à n'importe quel moment.
- b) Les chiennes en chaleur ne peuvent pas participer.
- c) Les chiens qui portent un bandage afin d'éviter une blessure (par exemple pour protéger l'ergot) ou pour protéger une blessure guérissante sont autorisées après approbation du juge.
- d) L'âge minimum d'un chien est de 15 mois.
- e) Il est interdit aux participants d'utiliser des colliers électroniques et / ou des colliers simultanés ou des colliers à pointes sur le terrain. Le terrain de concours = les rings, les endroits accessibles aux spectateurs et les endroits où reposent les chiens entre les manches. Des halties, des gentle-leaders et des autres ne sont pas autorisés dans le ring. Des colliers fixes et ordinaires ou les harnais sont les seuls objets autorisés et obligatoires (= l'équipement) pendant les courses. Remarque: Il est impossible de contrôler les chiens des spectateurs qui ne participent pas au concours s'ils portent des colliers non-autorisés.
- f) Chaque concurrent est censé de mettre les intérêts de son chien en avant.
- g) L'utilisation des produits stimulants est interdite.

5.19 Les records

- e) Un nouveau record sera homologué:
 - Si toutes les règles du règlement de flyball ont été respectées.

- Si le temps du nouveau record a été enregistré par un chronomètre électronique agréé.
 - Si le record a été couru pendant une compétition reconnue par le B.F.B.
- f) Le record B.F.B. est le temps le plus rapide couru par une équipe enregistrée sur la liste du B.F.B.
- g) Si une équipe court un nouveau record belge ou record B.F.B., l'arbitre devra vérifier si toutes les conditions ont été respectées:
- la hauteur correcte des obstacles ;
 - la longueur totale de la piste de flyball, de la ligne de départ jusqu'au flybox ;
 - le bon fonctionnement du flybox.
- h) Au cas où les contrôles définis dans 5.19 c) ne sont pas exécutés ou ne peuvent être exécutés, le temps de record indiqué n'est pas accepté. L'arbitre devra indiquer le vainqueur de la manche.

6. Annexe

6.1 La dispense de mesurage

- a) Seulement les chiens enregistrés auprès du B.F.B. qui sont devenus membres du B.F.B. peuvent obtenir une dispense de mesurage.
- b) Lors de l'enregistrement du chien le propriétaire reçoit un formulaire 'DEMANDE POUR DISPENSE DE MESURAGE'.
- c) Ce formulaire doit être remis au juge principal mesurant avant le mesurage du chien. Le juge mesurant indiquera la hauteur sautée, le lieu du tournoi, la date et son nom sur ce formulaire et il le signera (au maximum 10 mesurages).
- d) S'il y a trois mesurages identiques sur ce formulaire de demande, mesurés par trois juges principaux différents sur trois endroits différents, le propriétaire pourra remettre le formulaire au Secrétariat du B.F.B. pour obtenir une dispense.
- e) Des dispenses accordées ne sont plus contestables.
- f) 'La dispense d'un mesurage' d'un chien expire quand le propriétaire ne fait plus partie des membres du B.F.B.

6.2 Le forfait d'une équipe

Si une équipe inscrite pour un tournoi n'y participe pas, quel que soit le motif, sera-t-elle obligée de payer le droit d'inscription à l'organisateur.

Si une équipe déclare forfait pendant une compétition, elle entre tout de même en ligne de compte pour acquérir des points de super coupe, même si elle n'a pas réalisé de temps

Si une équipe déclare forfait après le début d'une compétition, toutes les courses prévues de la division dans laquelle cette équipe était inscrite, doivent être courues.

6.3 L'enregistrement des équipes

Les équipes qui participent à la compétition reconnue par le B.F.B. peuvent se faire enregistrer. Les équipes non-enregistrées seront considérées comme des équipes occasionnelles. Ces équipes n'entrent pas en considération pour la Supercup, les chiens n'entrent pas en considération d'obtenir des titres B.F.B. Les records éventuels courus par ces équipes ne sont pas homologués par le B.F.B.

Un numéro B.F.B. est attribué à chaque équipe qui se fait enregistrer, éventuellement avec un affixe pour différencier les équipes multiples.

Exemple: Turbodogs 1 = BFB001A & Turbodogs 2 = BFB002B

L'enregistrement est unique. Le prix de l'enregistrement est fixé par le secrétariat du B.F.B.. Le prix de l'enregistrement d'une deuxième, troisième, ..., équipe est au maximum un cinquième du prix de l'enregistrement d'une première équipe.

Le nom de l'équipe est lié à trois gestionnaires:

- 1/3 à la résidence de l'équipe (le centre d'éducation canin, le club, ...).
- 1/3 au team manager (personne responsable des contacts avec le B.F.B. et responsable des équipes).
- 1/3 à la majorité des membres B.F.B. de l'équipe (des équipes) en possession d'une deuxième carte de membre B.F.B.

Les 2/3 de l'entièreté ont droit au nom de l'équipe.

Les noms des équipes enregistrés sont protégés et le B.F.B. refusera aussi d'enregistrer des noms des équipes déjà utilisés ou ressemblants pour éviter toute confusion possible.

Des contestations au sujet de la propriété du nom d'une équipe seront arrangées par le Secrétariat du B.F.B.

Les équipes étrangères qui sont membres d'une organisation reconnue par le B.F.B. sont des équipes invitées. Elles sont classées selon la liste du classement et les records éventuels sont reconnus.

6.4 L'enregistrement des chiens

- a) Chaque membre du B.F.B. peut faire enregistrer ses chiens. Le prix de cette opération est compris dans la cotisation que le membre paie au B.F.B.
- b) Les chiens de moins de quinze mois ne sont pas enregistrés. Pour l'enregistrement le carnet sanitaire du chien doit être présenté.
- c) Les chiens enregistrés obtiennent un numéro. Ce numéro correspond au numéro sur la carte de membre du propriétaire du chien auquel on ajoute un affixe. A pour le premier chien, B pour le deuxième chien, ...
Ce numéro sera utilisé pour pouvoir identifier le chien pendant sa carrière. Ce numéro n'est pas transmissible à un autre chien.
- d) A l'enregistrement les données suivantes sont nécessaires:
 - Nom + éventuellement le nom du pédigrée;
 - Race + sexe;
 - Date de naissance;
 - Equipe dans laquelle le chien court;
 - La hauteur des obstacles si le chien a une dispense de mesurage.

Ex: 99/005 Mark DEWILDE

99/005/A	Lucky	Lucky Van Artésendael
Golden Retriever	Mâle	01-09-1987
Sloeber	Hauteur des obstacles: 35 cm	
99/005/B	Nemo	Nemo de Løyival
Golden Retriever	Mâle	19-09-1989
Sloeber	Hauteur des obstacles: 35 cm	

e) Les chiens enregistrés répondent aux conditions pour obtenir des titres de flyball.

f) Seulement les chiens enregistrés peuvent obtenir une dispense de mesurage.

6.5 Les titres de Flyball

a) A partir du premier janvier le B.F.B. attribue des titres de flyball aux chiens (propriétaires) des membres du B.F.B. Conditions:

- La compétition doit être reconnue par le B.F.B.
- Quatre équipes par division doivent effectivement participer à la compétition.
- Un E.J.S. agréé est employé.
- Le chien est enregistré auprès du B.F.B. et court dans une équipe enregistrée auprès du B.F.B..
- La feuille d'affichage est correctement remplie et le numéro d'enregistrement du chien est mentionné là-dessus.
- Il est permis qu'un autre conducteur court avec le chien. Ce conducteur ne doit pas être membre du B.F.B. et le chien peut concourir pour obtenir des titres de flyball.
- Si un chien a obtenu un certain titre, on ne lui attribue plus de titres inférieures.

b) Description des titres / certificats B.F.B.:

- Si une équipe court un temps entre 27.99 sec. et 26.00 sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle obtient le titre de **FLYBALL DOG**.
- Si une équipe court un temps entre 25.99 sec. et 24.00 sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle obtient le titre de **FLYBALL FANATIC**.
- Si une équipe court un temps de 23.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 23**.
- Si une équipe court un temps de 22.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 22**.
- Si une équipe court un temps de 21.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 21**.
- Si une équipe court un temps de 20.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 20**.
- Si une équipe court un temps de 19.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 19**.
- Si une équipe court un temps de 18.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 18**.
- Si une équipe court un temps de 17.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 17**.
- Si une équipe court un temps de 16.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 16**.
- Si une équipe court un temps de 15.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 15**.

c) Promotion: un chien titré peut être promu de la façon suivante :

- Si un intervalle de temps d'au moins 1 an (12 mois) et si le chien a couru au moins 5 fois un - temps dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un MEMBRE D'OR de son club des secondes. (ou Flyball Dog Gold / Flyball Fanatic Gold).

- Si un intervalle de temps d'au moins 2 ans (24 mois) et si le chien a couru au moins 10 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un MEMBRE DE PLATINE de son club des secondes. (ou Flyball Dog Platina / Flyball Fanatic Platina).
- Si un intervalle de temps d'au moins 3 ans (36 mois) et si le chien a couru au moins 15 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un MEMBRE DE DIAMANT de son club des secondes. (ou Flyball Dog diamant / Flyball Fanatic diamant).
- Si un intervalle de temps d'au moins 4 ans (48 mois) et si le chien a couru au moins 20 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog / MASTER Flyball Fanatic).
- Si un intervalle de temps d'au moins 5 ans (60 mois) et si le chien a couru au moins 25 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un GOLDEN MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog GOLD / MASTER Flyball Fanatic GOLD).
- Si un intervalle de temps d'au moins 6 ans (72 mois) et si le chien a couru au moins 30 fois un temps - dans une équipe ou le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un PLATINUM MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog PLATINA / MASTER Flyball Fanatic PLATINA).
- Si un intervalle de temps d'au moins 7 ans (84 mois) et si le chien a couru au moins 35 fois un temps - dans une équipe ou le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un DIAMANT MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog DIAMANT / MASTER Flyball Fanatic DIAMANT).

7. La Super Cup

7.1 Les conditions

La compétition est une compétition ouverte et régulière, c'est à dire que toutes les équipes enregistrées auprès du B.F.B. peuvent y participer et seront invitées.

Toutes les dates des compétitions qui sont organisées et comptent pour la Super Cup doivent être remises au Secrétariat du Flyball avant le 30 novembre de l'année précédente.

Toutes les règles du règlement sont d'application et un Electronic Judging System agréé est utilisé.

Les formulaires corrects "ad hoc" des compétitions sont utilisés et remplis comme le règlement l'exige (5.7.c).

Chaque équipe participante court (avec un EJS) un minimum de:

- 5 courses
- 15 manches

Tous les résultats sont remis au Secrétariat du Flyball Belge, ensemble avec l'original des formulaires des compétitions.

7.2 La liste du classement

La liste du classement qui est établie avant un concours ne tient compte qu'avec les résultats des concours de la Super Cup. Les résultats des autres concours du B.F.B. (non-Super Cup) seront niés.

Il y a une différence entre un record belge, un record B.F.B. et un record Super Cup.

Le record Super Cup est le temps le plus rapide couru à un concours de la Super Cup.

Un record belge ou un record B.F.B. peut être battu à un concours non-Super Cup.

7.3 Les points

Avant le début de la saison qui est du 1er janvier jusqu'au 31 décembre, le total des points à gagner est stipulé dépendant du nombre d'équipes qui participent (par exemple le nombre d'équipes au début de la saison + 5).

Après chaque compétition ou tournoi on prend la moyenne des 6 meilleurs temps de chaque équipe enregistrée participante.

On fait un classement selon les moyennes calculées. La première équipe enregistrée dans le classement obtiendra le maximum des points (par exemple 20), la deuxième équipe enregistrée en obtiendra 19, etc. Pour les équipes qui n'ont que 5 temps, on prend la moyenne de ces 5 temps et elle sera classée APRES les équipes avec 6 temps. Les équipes avec 4 temps après les équipes avec 5 temps, etc.

Une équipe peut gagner des points de bonification de différentes manières:

- L'amélioration du record de l'équipe: 1 point ou
- L'amélioration du record de la Super Cup: 2 points ou
- L'amélioration du record de la Super Cup et l'obtention du titre: 3 points ou

- L'amélioration du record du monde: 10 points.

Les points de bonification ne sont attribués qu'une seule fois par concours.

L'amélioration du temps de classement de l'équipe est un meilleur temps couru en compétition par rapport au temps du classement du flyball belge affiché avant le début de la compétition. Une équipe débutante n'a pas de temps de référence et a donc droit à un point de bonification.

Le record de la Super Cup: Le record Super Cup est connu avant le début du tournoi. Un record Super Cup peut être battu par plusieurs équipes lors d'un tournoi. Par conséquent plus qu'une équipe peut obtenir 2 points mais qu'une seule équipe n'a droit à 3 points.

Le record du monde est le record du monde connu le jour du concours.

Si à la fin de la saison deux équipes ont un résultat égal, l'équipe ayant le meilleur temps de l'année aura la priorité à l'autre équipe. Si ces deux équipes ont le meilleur temps, l'équipe qui aura le deuxième meilleur temps de l'année aura la priorité (le deuxième meilleur temps sera couru dans un autre tournoi que le premier), etc.

Le nombre de points est dépendant du nombre de compétitions par saison. Une équipe n'est pas obligée de participer à toutes les compétitions et peut ne pas faire enregistrer certains résultats. Une équipe n'est pas obligée de participer à un nombre minimum de concours:

Nombre de concours pendant un an (la Super Cup)	Nombre de résultats supprimé ...
1-5	1
6-8	2
9-12	3
13-16	4
17 ou plus	12 sont valables

7.4 Les trophées

Chaque participant de l'équipe gagnante sera récompensé par un signe distinctif. Le capitaine de l'équipe gagnante fera savoir au Secrétariat du Flyball Belge combien d'écussons il aimerait avoir pour son équipe.

Pendant un an l'équipe gagnante gardera le trophée, lequel sera passé au vainqueur de l'année prochaine. Chaque année le nom du vainqueur sera gravé sur le trophée.

8. Le championnat de la Belgique

8.1 Le but du championnat

Faire une liaison entre deux saisons de compétition.

Motiver les équipes à participer plus activement à la compétition Super Cup.

Un événement qui enrichit le Flyball.

8.2 Le lieu et la date

Le tournoi aurait lieu après la fin de la saison et avant le début de la saison prochaine, en préférence pendant l'année courante (+/- décembre).

Il s'agira toujours d'un tournoi indoor qui sera tenu pendant une journée.

8.3 Les conditions

Les dix premières équipes belges classées après la clôture de la dernière Super cup seront invitées par le B.F.B. pour participer au championnat.

A côté de ces dix équipes invitées deux "wild cards" sont attribuées aux deux équipes belges les meilleures classées et qui ont participé à toutes les compétitions de la Super Cup de la saison.

Le prix d'inscription est le même que celui d'une compétition régulière.

Pour assurer une participation de douze équipes, les équipes qui n'y participent pas pour des motifs divers sont remplacées par les équipes suivantes dans le classement de la dernière Super Cup.

8.4 Le concept de la compétition

- a) Le championnat de la Belgique est un tournoi limité et donc ne compte pas pour la Super Cup.
- b) Les équipes sont réparties dans une seule division avec Speed Trials 4 comme prologue et une double élimination comme finale.
- c) L'organisation de la compétition est entièrement supportée par le B.F.B.

8.5 Les trophées

L'équipe gagnante obtient une coupe gravée. Les membres de cette équipe gagnante obtiennent un souvenir gravé.

Les souvenirs pour les autres équipes participantes ont une valeur symbolique.

Pour donner un certain rayonnement au championnat de la Belgique, la presse sera invitée, de la promotion sera faite, une animation en marge du tournoi sera organisée, etc. L'endroit où se passe l'événement sera aussi très important.

9. L'Os d'Or

'L'Os d'Or' est organisé par la magazine 'De Woef' et sera attribué annuellement à une équipe belge.

9.1 Les conditions

Seulement les concours belges publiés dans 'De Woef' avant le début de la saison sont pris en considération.

Les concours suivent les règles du B.F.B. et / ou de Saint-Hubert.

Les concours sont accessibles à tout le monde et ne peuvent avoir qu'une restriction: le nombre des équipes participantes.

9.2 Les points

Les points pour 'L'Os d'Or' sont calculés sur base d'une place obtenue dans la finale d'un concours.

Première place	5 points
Deuxième place	3 points
Troisième place	1 point

S'il y a un ex-aequo, l'équipe avec le nombre de premières places le plus élevé gagnera 'l'Os d'Or'. S'il y a toujours un ex-aequo, on compte les deuxièmes places et finalement les troisièmes places.

Si les points ne donnent pas de gagnant, le dernier tournoi de la saison auquel une des deux équipes a participé sera valable pour connaître le gagnant de l'Os d'Or.

Le Secrétariat du B.F.B. transmettra mensuellement ces résultats dans la magazine 'De Woef', l'organisatrice de 'l'Os d'Or'. Par conséquent les résultats hors de la compétition du B.F.B. doivent-ils être remis au Secrétariat du B.F.B. à temps.

9.3 Les trophées

L'Os d'Or est un trophée qui est attribué annuellement par 'De Woef'.

Ce trophée n'est attribué qu'à une équipe belge.

La résidence de l'équipe ni la composition de race de l'équipe n'auront influence sur l'attribution de ce trophée.